



14/2022

*Commune de GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE (Eure)*

---

**ARRÊTÉ**  
**PORTANT AUTORISATION DE TRAVAUX**

Rue de la Mairie

Le Maire de la Commune de GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L2212-2
- Considérant la demande de travaux de l'entreprise GUERIN TP, représenté par M. BLAVETTE, 5, Rue du Coq 27250 NEAUFLES AUVERGNY, concernant des travaux d'assainissement en traverse.

**Arrête**

*Article 1* : du 30 mai au 30 juin 2022, la circulation sera alternée, le stationnement sera interdit.

*Article 2* : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

*Article 3* - Ampliation du présent arrêté sera adressée au chef de brigade de Gendarmerie de Conches en Ouche et au Centre de secours.

Fait à Gaudreville la Rivière,  
Le 14 mai 2022

*Le Maire*  
*Ghislain HOMO*

